



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

**FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT
RESSOURCE ANIMALE ET HALIEUTIQUE**

Filière ovine



DESCRIPTION DU SECTEUR

AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES

La Côte d'Ivoire ambitionne d'atteindre 75% de couverture des besoins nationaux en protéines animales et halieutiques à l'horizon 2030. Pour la filière ovine, l'objectif est d'assurer l'autosuffisance alimentaire en produits ovins, de réduire la dépendance aux importations en provenance des pays sahéliens (Mali, Burkina Faso) et d'intensifier la production nationale pour atteindre 51 317 tonnes de viande ovine en 2030.

IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAINES DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Le secteur des ressources animales et halieutiques contribue à 6% du PIB agricole et 1% du PIB national, génère plus de 660 000 emplois directs et indirects. La filière ovine joue un rôle stratégique dans la sécurité alimentaire, notamment lors des grandes fêtes religieuses (Tabaski), et constitue un levier important pour l'emploi rural, en particulier pour les femmes et les jeunes en milieu rural. En 2023, la filière des petits ruminants a poursuivi son développement, avec une production nationale estimée à 30 530 tonnes de viande et un cheptel national ovin évalué à 2 535 285 têtes.

PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ÉCONOMIQUE

En 2023, la filière ovine nationale a consolidé ses bases avec un cheptel de 2 535 285 têtes, générant une production de 30 530 tonnes de viande. Malgré cette performance, le taux de couverture des besoins nationaux plafonne à 73 %, obligeant le pays à importer 269 287 têtes pour combler le déficit du marché.

SOCIAL

La filière ovine est un vecteur d'inclusion pour les femmes et les jeunes ruraux (62 000 emplois à créer à l'horizon 2030). Elle contribue à la diversification des revenus en zone rurale et à la cohésion sociale, notamment autour des pratiques culturelles et religieuses liées à la consommation de viande de mouton.

RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture de deuxième génération (PONADEPA II 2026-2030) ;

Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) 2018–2025 ;

Programme d'accélération de la souveraineté alimentaire en produits animaux et halieutiques

COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

MONDIAL

Selon la base officielle de données de la 'Food and Agriculture Organization' of the United Nations (FAOSTAT, 2024), le cheptel ovin mondial est estimé à environ 1,28 à 1,30 milliard de têtes ovines dans le monde.

AFRICAIN

En Afrique, ce cheptel est estimé à plus de 200 millions de têtes provenant principalement du Nigéria, du Soudan, de l'Éthiopie, du Niger, du Mali et du Tchad. (FAOSTAT, 2024).

L'effectif des ovins en Afrique de l'Ouest et au Sahe est estimé environ 171,6 millions d'ovins (FAOSTAT, 2024).

RÉGIONAL

Par ailleurs au niveau mondial, la Consommation mondiale de viandes et abats est évaluée 34,1 kg/habitant/an (moy. 2019-2021, OCDE-FAO). La Côte d'Ivoire consomme 12,1 kg/hbt/an contre 16,5 kg pour le Sénégal et 40 kg pour le Maroc, révélant un fort potentiel de croissance du marché local. (FAO, 2024).



LE POTENTIEL DU SECTEUR

DEMANDE

La demande en viande ovine connaît une croissance soutenue en Côte d'Ivoire, portée par l'urbanisation (52%), une démographie dynamique (+2,6%/an) et la fête de la Tabaski, avec un

taux de couverture qui n'atteignait que 73% en 2023, obligeant le pays à importer près de 270 000 têtes de la sous-région.

AVANTAGES COMPARATIFS

le secteur dispose d'atouts solides : des zones agropastorales diversifiées, climat propice, cheptel important, main d'œuvre professionnelles, des races ovines locales résilientes, des sous-produits agro-industriels valorisables en alimentation animale, une interprofession (INTERPRU) reconnue en 2025 et l'accès au vaste marché régional CEDEAO de 380 millions de consommateurs.

CAPITAL HUMAIN

- Main d'œuvre qualifiée constituée de vétérinaires, d'ingénieurs agronomes, de zootechniciens et des techniciens formés dans les écoles spécialisées
- Main-d'œuvre rurale abondante dans les zones pastorales

CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES

- MIRAH – DPSP ;
- PONADEPA 2026-2030 ;
- Interprofession des Petits Ruminants (INTERPRU) reconnue en 2025 ;
- Décret portant sur l'identification du bétail (2024) ;
- Loi n°2020-995 du 30 décembre 2020 portant Code de santé publique vétérinaire ;
- Décret n°2024-656 du 1er août 2024 relatif aux conditions d'installation des exploitations d'élevage.

ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS

Les investissements dans la filière ovine (production, transformation, commercialisation) sont éligibles au Code des Investissements ivoirien. Fermes, boucheries, centres de groupage et provenderies bénéficient des avantages prévus.

PPP encadrés pour les infrastructures.

INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT

Exonérations fiscales sur les équipements et intrants de production/transformation ;

FPPAH comme mécanisme de garantie pour l'accès au crédit ;

Financements mixtes (blended finance)

PTF-privé ;

DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR




- Disponibilité d'une Main d'œuvre qualifiée en l'occurrence des vétérinaires, des ingénieurs agronomes, des zootechniciens et des techniciens formés dans les écoles spécialisées (Ecoles d'agronomie, instituts vétérinaires, Universités, Grandes écoles, etc.) ;
- Main-d'œuvre rurale abondante dans les zones pastorales ;
- Existence d'usines locales de fabrication d'aliments pour Bétail volaille, de d'Offices vétérinaires, de laboratoire (LANADA), d'abattoirs modernes, chambres froides, réseaux de transport et marchés spécialisés.
- 1 Centre d'Application et de Spécialisation en cours de construction/réhabilitation ;
- 21 services déconcentrés équipés ; 1
- 4 postes frontières de surveillance vétérinaire créés (2022-2024).

LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)

- Promotion de systèmes intégrés agriculture-élevage sur l'économie circulaire et ;
- Valorisation des effluents d'élevage en bioénergie (biodigesteurs) et en engrais organiques;
- Promotion de l'agroforesterie dans les zones de pâturage et ranchs ;



LES ATOUTS

	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion durable des pâturages face au changement climatique ; • Valorisation des déchets d'élevage (économie circulaire) ; • Prise en compte de l'éco-circularité ; <p>INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès au marché régional CEDEAO de 380 millions de consommateurs; • Stabilité politique et économique confirmée; • Existence du Guichet Unique CEPICI pour les démarches d'investissement .
 <p>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'unités de production : • Fermes ovines modernes (2 472 fermes) ; • centres de groupage de bétail (110 centres) ; • provenderies industrielles (4) ; • boucheries modernes (105) ; • abattoirs conformés aux normes sanitaires et hygiéniques • valorisation des sous-produits (peaux, fumier) • Divers services connexes liés au secteur : • Services vétérinaires ; transport et logistique du bétail ; • fourniture d'intrants (aliments, médicaments, vaccins) ; • services financiers adaptés (microfinance, garanties FPPAH)
 <p>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<p>SECTEUR PUBLIC</p> <p>Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)- Direction de la Planification des Statistiques et Programmes (DPSP); Direction des Productions Animales (DPA) ; Direction de la Formation, de la Vulgarisation et de la Valorisation des Produits (DF2VP) ; Centre d'Application et de Spécialisation / les ranchs et stations ; CNRA (recherche agronomique) et ; ANADER (Appui-Conseil aux éleveurs). Fonds Interprofessionnels dédiés au secteur pour le financement de la Recherche et du Conseil Agricole (FIRCA). Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.</p> <p>SECTEUR PRIVÉ</p> <p>Éleveurs individuels et groupements coopératifs ; fournisseurs d'intrants vétérinaires et alimentaires ; transformateurs et bouchers ; commerçants de bétail sur pied ; institutions financières et de microfinance ; opérateurs PPP pour les infrastructures d'abattage et de commercialisation, Interprofession des Petits Ruminants (INTERPRU)</p> <p>COMMUNAUTÉ</p> <p>associations de femmes et jeunes ruraux éleveurs ovins ; chefferies traditionnelles (accès foncier) ; communautés locales des régions cibles (Nord et Centre de la Côte d'Ivoire).</p> <p>LE SECTEUR</p> <p>INTERPRU, PTF (BAD, BOAD, BIDC, JICA, FIDA ; CNRA et universités ; ONG d'appui au développement rural ;</p>
 <p>LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<p>Zones de production : Bagoué, Poro, Tchologo, Bounkani, Hambol, Gontougo, Béré, Gbêkê, Iffou, Worodougou, Haut-Sassandra, Marahoué, Yamoussoukro, N'Zi, Moronou, Loh-Djiboua.</p>



QUELQUES LIENS UTILES

- Site officiel du MIRAH : <https://www.mirah.gouv.ci>
- PONADEPA 2022-2026 et 2026-2030 : www.mirah.gouv.ci
- ODD 1, 2 et 8 : <https://sdgs.un.org/goals>
- OCDE-FAO Agricultural Outlook 2022-2031 : <https://www.oecd.org/agriculture/oecd-fao-agricultural-outlook>
- FAO État de la sécurité alimentaire 2024 : <https://openknowledge.fao.org>
- Via Campesina (souveraineté alimentaire) : <https://viacampesina.org/fr>
- Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) : <https://agriculture.gouv.ci>
- www.cepici.gouv.ci - Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire ;
- www.225invest.ci - Portail Unique des Services à l'Investisseur ;
- www.firca.ci - Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole